
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 24 mai 2017 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Denis Coderre, Maire
M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif
M. Richard Bergeron, Membre du comité exécutif
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

ABSENCE :

Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Alain Marcoux, Directeur général
M. Benoit Dagenais, Directeur général adjoint - Services institutionnels
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
M. Francesco Miele, leader de la majorité
Mme Karine Boivin-Roy, conseillère associée
Mme Suzanne Décarie, conseillère associée
Mme Mary Deros, conseillère associée
M. Richard Guay, conseiller associé
Mme Chantal Rossi, conseillère associée

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE17 0817

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 24 mai 2017, en y retirant les articles 12.001 à 12.013, 20.005, 30.001 et 40.003.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE17 0818

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 19 avril 2017.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE17 0819

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 26 avril 2017.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE17 0820

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 3 mai 2017.

Adopté à l'unanimité.

10.004

CE17 0821

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 10 mai 2017.

Adopté à l'unanimité.

10.005

CE17 0822

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à Avensys Solutions inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture, l'installation et la mise en service d'un système d'analyse du biogaz et d'un système de pré-traitement, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 100 028,25 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15785 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1170720001

CE17 0823

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder un contrat à Globex Courrier Express International inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour la fourniture de service de messagerie exclusif au Service de Police de la Ville de Montréal, pour une période de 60 mois, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 683 654,68 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15746 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1175928002

CE17 0824

Vu la résolution CA17 29 0144 du conseil d'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro en date du 1er mai 2017;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense totale de 2 721 431,15 \$, taxes incluses, pour des travaux de reconstruction de la chaussée, des travaux de drainage, de pavage, de bordures ainsi que des travaux connexes dans les rues Groulx, Gagnier, Chénier, Fortier, Paquette et Saraguay Est, dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à 3286916 Canada inc. Excavation Gricon, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 496 126,14 \$, taxes incluses, conformément aux documents d'appel d'offres ST-17-06 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;

- 3 - d'imputer cette dépense payée à 88 % par la Division de gestion d'actifs et à 12 % par l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1176765008

CE17 0825

Vu la résolution CA17 29 0143 du conseil d'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro en date du 1er mai 2017;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 3 409 441,42 \$, taxes incluses, pour des travaux de reconstruction de la chaussée, des travaux de drainage, de remplacement des conduites d'aqueduc et d'égouts sanitaires, des branchements d'aqueduc et d'égouts, des bordures, des trottoirs, de pavage et des travaux connexes dans les rues Hamel, Perreault, Pascal, Boileau, Dupuis et Côté, dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à 3286916 Canada inc. Excavation Gricon, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 3 120 578,23 \$, taxes incluses, conformément aux documents d'appel d'offres ST-17-04 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 3 - d'imputer cette dépense payée à 78,07 % par la DGSRE, à 16,83 % par la Division de gestion d'actifs et à 5,10 % par l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1176765006

CE17 0826

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de conclure une entente-cadre pour l'inspection de puits par caméra 360 degrés, dans le cadre des projets de construction, de reconstruction, ou de modification du réseau souterrain de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM);
- 2 - d'approuver un projet de convention par lequel Simo Management inc., plus bas soumissionnaire conforme, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 228 300,11 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 1641 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3 - d'autoriser le président de la CSEM à signer le projet de convention pour et au nom de la Ville;

4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1176850003

CE17 0827

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'approuver un projet de convention de sous-bail par lequel la Ville de Montréal sous-loue, à titre gratuit, à l'Association Québec-France Montréal Récollet, pour une période de 2 ans, à compter du 1^{er} juillet 2017, un local d'une superficie de 28,1 mètres carrés, situé au rez-de-chaussée de l'immeuble sis au 100, rue Sherbrooke Est, à des fins de bureaux, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de convention.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1174069005

CE17 0828

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 2 500 \$ à l'Université Concordia pour le parrainage de deux leaders urbains qui participeront à la conférence Next City Vanguard 2017 à Montréal, du 31 mai au 3 juin 2017;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

Adopté à l'unanimité.

20.008 1173931005

CE17 0829

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 50 000 \$, pour l'année 2017, au Centre d'initiatives pour le développement communautaire, l'Unité pour la réalisation du projet « Ados », dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales, au titre des Alliances pour la solidarité (2013 — 2018);
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versements de ce soutien financier;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1176368003

CE17 0830

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier spécial non récurrent de 44 000 \$ à 9292624 Canada Association, personne morale faisant affaire sous le nom d'InnoCité MTL afin de permettre la tenue sur deux ans, soit en 2017 et 2018 à Montréal, de l'événement Start-up Meetup, dans le cadre de la Stratégie Montréalaise 2014 - 2017 ville intelligente et numérique;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1175890001

CE17 0831

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 15 000 \$ à la Fondation de l'entrepreneurship pour le Rendez-vous Réseau M, qui se tiendra à Montréal les 1, 2 et 3 novembre 2017;
- 2 - d'approuver un projet de protocole d'entente entre la Ville de Montréal et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1175008001

CE17 0832

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser la Société en commandite Développements Laurent Clark à entamer des travaux de préparation de site et d'excavation pour la construction d'un bâtiment à vocation résidentielle sur le terrain appartenant à la Ville, situé du côté est de la rue Clark et au nord du boulevard De Maisonneuve Ouest, dans l'arrondissement de Ville-Marie, constitué des lots 5 916 100 et 5 930 774 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, le tout selon les termes et conditions stipulés à l'autorisation.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1171368005

CE17 0833

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser le paiement de la cotisation annuelle de 13 184 € (environ 19 768 \$ CAD) à Metropolis - Association mondiale des grandes métropoles, incluant la cotisation à l'organisation Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), pour l'année 2017;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1177044001

CE17 0834

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser la dépense estimée à 1 479,82 \$ relative au déplacement de Mme Chantal Rossi, conseillère associée à la culture, au patrimoine et au design, du 30 mai au 2 juin 2017, à Montmagny (Québec), afin de participer au colloque Les Arts et la Ville 2017;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1176849004

CE17 0835

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser un budget de fonctionnement additionnel de revenus et de dépenses de 2 822 225,42 \$, pour l'année 2017, afin d'effectuer la correction de la source de financement au budget de fonctionnement initialement imputé au PTI des dépenses assumées par la Ville de Montréal aux travaux sur des actifs de son partenaire, l'Agence métropolitaine de transport (AMT), dans le cadre du projet intégré SRB Pie-IX;
- 2 - d'autoriser, pour la période 2018-2020, un budget additionnel de revenus et de dépenses de 336 484,87 \$ afin de permettre le prolongement du contrat d'embauche d'un avocat pour l'exécution des expropriations sur le boulevard Pie-IX;
- 3 - d'imputer ces sommes, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1177310001

CE17 0836

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - de prendre connaissance de la projection des résultats de l'exercice 2017 en date du 31 mars 2017 - Volet municipal;
- 2 - de prendre connaissance de l'état des revenus et des charges réels de la Ville au 31 mars 2017 comparé avec le 31 mars 2016.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1175205003

CE17 0837

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance de la projection des résultats de l'exercice 2017 en date du 31 mars 2017 - Volet agglomération;

2 - de prendre connaissance de l'état des revenus et des charges réels de la Ville au 31 mars 2017 comparé avec le 31 mars 2016.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1175205004

CE17 0838

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser la Société du parc Jean-Drapeau à octroyer un contrat de construction de 64 213 205,75 \$ à l'entrepreneur Pomerleau inc. pour les travaux d'aménagement et de construction de l'amphithéâtre naturel et de l'allée Calder de l'île Sainte-Hélène.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1173246001

CE17 0839

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 4 du Règlement sur les subventions relatives à la revitalisation des secteurs commerciaux faisant l'objet de travaux majeurs d'infrastructure (Programme Réussir@Montréal-Artère en chantier) (RCG 15-083), l'ordonnance numéro 5 jointe au présent dossier décisionnel afin de désigner le secteur « Jarry Est » aux fins de l'application dudit règlement.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1176352006

CE17 0840

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 3 000 000 \$ pour le financement des travaux d'infrastructures incluant les prérequis et les ouvrages de surdimensionnement nécessaires à la réalisation de nouveaux projets immobiliers », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1164360001

CE17 0841

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver la nomination de monsieur Sylvain L'Hostie à titre de directeur adjoint – Opérations au Service de sécurité incendie de Montréal, dans la classe salariale FM12 (132 957 \$ - 166 199 \$ - 199 440 \$) à compter du 24 mai 2017, pour une durée indéterminée, conformément à l'article 10.2.2 de la Politique de dotation et de gestion de la main d'œuvre de la Ville de Montréal et à l'article 5 des Conditions de travail des cadres.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1177520004

Levée de la séance à 9 h 45

70.001

Les résolutions CE17 0817 à CE17 0841 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Pierre Desrochers
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville